



Toussus Infos

n°21 - juin 2026

Le mot du maire

Chères Nobeltussoises, chers Nobeltussois,



Le 15 mars dernier, avec 62,18 % des suffrages exprimés, vous nous avez accordé une confiance d'une ampleur inédite à Toussus-le-Noble lors d'une élection municipale. Ce résultat nous honore profondément. Il exprime une confiance massive, nette, et nous oblige avec la même force. Je tiens à remercier très sincèrement l'ensemble des électeurs qui se sont déplacés et qui ont choisi de soutenir le projet que nous portons pour notre village.

Je veux vous dire, très simplement et très sincèrement : merci. Merci pour vos encouragements, vos messages, vos échanges tout au long de la campagne, et merci à toutes celles et ceux qui ont fait vivre ce moment démocratique important pour notre village.

Depuis cette élection, la nouvelle équipe municipale s'est mise au travail avec enthousiasme. Les délégations ont été réparties, les commissions installées, les premiers dossiers relancés ou engagés, avec une ambition claire : continuer à faire avancer Toussus-le-Noble, dans le dialogue, la proximité et le respect de ce qui fait l'âme de notre commune.

Le budget 2026, voté le 27 avril dernier, traduit cette ligne de conduite : des finances maîtrisées, un fonctionnement équilibré à 2,39 M€, une section d'investissement construite avec prudence, sans augmentation des taux d'imposition locaux, et près de 930 000 € d'investissements programmés sur les six prochaines années pour continuer à entretenir, moderniser et préparer l'avenir de notre commune.

Ces premières semaines ont déjà été riches : amélioration de notre communication municipale avec de nouveaux outils dès septembre, suivi des projets immobiliers, actions menées avec l'école Roland-Garros autour du devoir de mémoire, demandes de subventions pour nos investissements, victoire de Toussus aux Jeux Forts et Nobles, installation du composteur partagé, ou encore valorisation de notre patrimoine avec le nouveau sentier « Entre Terre et Ciel », puis une très joyeuse fête de l'enfance.

Je vous souhaite un très bel été et vous donne rendez-vous en septembre, notamment à l'occasion du Forum des associations, moment essentiel de rencontre, d'engagement et de convivialité pour notre commune.

Sincèrement,

Vanessa Auroy
Maire de Toussus-le-Noble

Vos élus, mobilisés pour le village

Élus en mars 2026, les quinze membres du conseil municipal sont désormais pleinement engagés dans la conduite des projets de la commune. Si l'équipe a été largement renouvelée, elle s'inscrit dans la continuité du mandat précédent, avec la volonté de poursuivre les actions déjà engagées tout en mettant progressivement en œuvre les engagements pris devant les Nobeltussois lors de la campagne municipale.

Autour de Madame le Maire, quatre adjoints pilotent les principaux domaines de l'action municipale : Pierre Lancina (urbanisme, travaux, voirie et stationnement), Muriel Costermans (environnement, énergie, communication, culture et évènementiel), Thomas Haudecoeur (finances) et Mélanie Brugny (affaires scolaires et périscolaires, jeunesse, vie associative et affaires sociales). Les conseillers municipaux suivent également des dossiers spécifiques et participent activement à la préparation des décisions.

Des commissions pour préparer les décisions

Le travail municipal ne se limite pas aux séances du conseil. Des commissions municipales réunissent les élus autour des grands sujets de la vie communale : urbanisme, finances, transition écologique, bâtiments, communication, culture, enfance, vie associative ou solidarités. Elles permettent d'étudier les dossiers, de confronter les points de vue et de préparer les décisions soumises au conseil municipal.

Un engagement au quotidien

Être élu, c'est consacrer une part importante de son temps personnel à l'étude des dossiers, aux réunions, aux visites

de terrain, aux échanges avec les habitants et au suivi des projets, en parallèle de sa vie professionnelle et familiale. Cet investissement quotidien est indispensable pour faire avancer les projets de la commune.

Défendre les intérêts de Toussus au-delà de la commune

Les élus défendent également les intérêts de Toussus-le-Noble au sein des commissions de Versailles Grand Parc, où sont traités des sujets essentiels comme l'eau potable, l'assainissement, les déchets, la mobilité, l'habitat, le développement économique ou encore l'environnement.

Les élus siègent également dans différents syndicats intercommunaux, établissements publics et organismes partenaires. Ils représentent la commune auprès des services de l'État, du Département, de la Région, des établissements scolaires, des associations, des acteurs économiques, et de nombreux autres partenaires institutionnels.

Cette présence est essentielle pour défendre les intérêts de Toussus-le-Noble, faire entendre la voix de la commune, développer de nouveaux projets et rechercher les financements nécessaires à leur réalisation.

Une mandature tournée vers l'action

Depuis leur installation, les élus travaillent à concrétiser les priorités du mandat : améliorer le cadre de vie, accompagner la transition écologique, soutenir les associations, maîtriser les finances communales et préparer l'avenir de Toussus-le-Noble.

Conseillers Municipaux de la Majorité



Conseillers Municipaux de la liste Toussus2026



Budget 2026 : des finances maîtrisées au service du village

Le 27 avril dernier, le Conseil municipal a approuvé le compte financier 2025 et adopté le budget 2026.

Après plusieurs années marquées par d'importants investissements pour moderniser notre village, la commune aborde 2026 avec une situation financière saine et maîtrisée.

Une année 2025 riche en réalisations

L'année 2025 a été marquée par plusieurs projets importants pour le quotidien des habitants :

- l'achèvement des travaux de la voirie des Demeures (environ 900 k€ sur le budget 2025, pour 1,16M€ au total) ;
- la désimperméabilisation et l'aménagement de la cour d'école (200k€) ;
- la réparation de la toiture du gymnase (30k€) ;
- plusieurs améliorations au centre de loisirs et à la cantine (14k€) ;
- l'acquisition de nouveaux équipements pour les services techniques (lame de déneigement 6k€).

Ces investissements représentent plus d'un million d'euros consacrés à l'amélioration du patrimoine communal et du cadre de vie.

Les dépenses de fonctionnement demeurent globalement maîtrisées malgré une hausse de 3,7% liée notamment à la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) et au Dispositif de Lissage Conjoncturel (DiLiCo), un prélèvement exceptionnel instauré par l'État pour associer les collectivités au redressement des finances publiques (26k€).

À la fin de l'exercice, la trésorerie communale s'établit à 478 k€. Cette baisse par rapport à 2024 était attendue puisqu'elle correspond principalement au paiement des grands chantiers engagés les années précédentes et principalement la voirie des Demeures. La rénovation de l'éclairage public (600k€), démarrée à l'automne 2025, sera majoritairement financée sur l'exercice 2026. Son coût n'apparaît donc que très partiellement dans les dépenses d'investissement de 2025, ce qui explique cette trésorerie supérieure aux prévisions initiales.

Préparer l'avenir avec prudence

Sur ces bases, le Conseil Municipal propose un plan d'investissement pluriannuel construit sur des projections relativement prudentes en raison de quelques incertitudes (coût de l'énergie, constructions futures) et du niveau de trésorerie qu'il convient de renforcer après les grands travaux de voirie des Demeures et d'éclairage. Même si celle-ci connaît une certaine volatilité, la cible de trésorerie à long terme reste de 600k€ avec une marge de manœuvre permettant d'absorber d'éventuels éléments exceptionnels.

Par ailleurs, il n'est pas prévu d'augmenter les taux d'impositions locaux.

Parmi les projets envisagés figurent notamment :

- la rénovation du centre culturel du Plessis ;
- la rénovation du gymnase Christian Marty ;
- le réaménagement des chemins de la Mare Chevalier ;
- la réfection du parking de la mairie.

Au total, près de 930 000 € d'investissements sont programmés sur les six prochaines années, Comme toujours, leur réalisation dépendra de l'obtention de subventions et des priorités qui pourraient émerger d'ici là.

Le budget 2026 en quelques mots

Le budget primitif est un outil prévisionnel annuel obligatoire. Aucune dépense ne pourra être autorisée si elle ne figure pas au budget. A contrario, une dépense prévue n'est pas obligatoire. Ce budget comporte 2 sections. La section de fonctionnement doit être équilibrée.

Section De Fonctionnement

Elle regroupe toutes les dépenses récurrentes nécessaires au fonctionnement de la commune : salaires, indemnités, fournitures, charges courantes, travaux d'entretien, intérêt de la dette...

Le "résultat" (023) constitue la recette complémentaire destinée à la section d'investissement. Le "002-résultat de fonctionnement" correspond à notre trésorerie fin 2025.

RECETTES FONCTIONNEMENT	2 390 k€
013 - Atténuations de charges	16 k€
70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	89 k€
73 - Impôts et taxes	713 k€
731 - Fiscalité locale	968 k€
74 - Dotations et participations	77 k€
75 - Autres produits de gestion courante	47 k€
76 - Produits financiers	2 k€
Total des recettes réelles de fonctionnement	1 912 k€
002 - Résultat de fonctionnement reporté	478 k€

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 390 k€
011 - Charges à caractère général	1 015 k€
012 - Charges de personnel et frais assimilés	601 k€
014 - Atténuations de produits	59 k€
65 - Autres charges de gestion courante	171 k€
66 - Charges financières	21 k€
Total des dépenses réelles de fonctionnement	1 867 k€
023 - Virement à la section d'investissement	516 k€
042 - Opérations d'ordres de transfert entre sections	7 k€

Section d'Investissement

On y trouve les opérations qui changent la valeur du patrimoine de commune : achats de matériels durables, travaux d'infrastructure, constructions, remboursement du capital de la dette...(Certains gros travaux considérés comme de l'entretien sont cependant en section fonctionnement).

RECETTES INVESTISSEMENT	1 869 k€
13 - Subventions	692 k€
10222 - F.C.T.V.A	226 k€
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	432 k€
021 - Virement à la section d'investissement	516 k€
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 k€

DEPENSES INVESTISSEMENT	1 446 k€
20 - Immobilisations incorporelles	20 k€
21 - Immobilisations corporelles	937 k€
16 - Emprunts et dettes assimilées	39 k€
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	450 k€

Mieux vous informer, au bon moment

Pour répondre aux attentes exprimées par les habitants, la commune fait évoluer sa communication en septembre. Magazine municipal, site internet, newsletter, WhatsApp et IntraMuros : chaque support a désormais un rôle précis pour vous informer plus efficacement.



L'application IntraMuros toute l'actualité dans votre poche

Pour connaître les actualités, les événements, les alertes ou les informations de dernière minute, **IntraMuros est le canal de référence de la commune.**

Vous y trouverez :

- les actualités municipales ;
- l'agenda des événements ;
- les actualités des associations et des commerces locaux ;
- et plus encore...



Le magazine municipal Toussus Infos

Distribué trois fois par an (juin, octobre et janvier), le magazine municipal vous permet de prendre du recul sur l'actualité locale.

Vous y retrouverez :

- les grands projets de la commune ;
- les dossiers de fond ;
- les réalisations municipales ;
- les initiatives associatives et les événements marquants.



La chaîne WhatsApp Toussus Flash

Elle est réservée aux informations nécessitant une diffusion immédiate, lorsqu'il est important d'informer les habitants le plus rapidement possible : perturbation, incident, modification de dernière minute, rappel urgent ou événement imminent.

<https://whatsapp.com/channel/0029VbCMpdg1CYoa2U4AI81s>



Facebook le relais de la vie locale

Notre page met en avant les événements associatifs, les actualités de Versailles Grand Parc, les informations de nos partenaires institutionnels et les moments marquants de la vie du village. C'est un espace de partage et de valorisation de l'actualité locale.



Le site internet la référence pour vos démarches

Le site www.mairie-toussus.fr rassemble les informations institutionnelles et les démarches administratives :

- formalités administratives ;
- comptes-rendus et documents officiels ;
- informations pratiques ;
- services municipaux...



La lettre mensuelle par mail Toussus Actu

Vous souhaitez suivre la vie de la commune par mail sans consulter régulièrement les autres supports : dès septembre, recevez chaque fin de mois une synthèse des informations importantes du mois écoulé ainsi qu'un aperçu des événements à venir.

Notre objectif est simple : permettre à chacun de choisir le mode d'information qui lui convient tout en garantissant une information municipale plus régulière, plus accessible et plus réactive.

Vous souhaitez nous contacter ou signaler un problème ?

Plusieurs moyens sont à votre disposition :

- Via l'application IntraMuros / signalement
- Par courriel : mairie@toussus.fr
- Par téléphone : 01 39 56 24 09
- À l'accueil de la mairie

Vous êtes un acteur économique local ? Faites-vous connaître !

Commerçants, artisans, restaurateurs, professions libérales, indépendants ou entreprises : inscrivez-vous dans l'annuaire IntraMuros afin d'améliorer votre visibilité auprès des habitants et visiteurs de la commune.

Contactez la mairie communication@toussus.fr pour demander votre inscription gratuite et obtenir un accès vous permettant de publier directement vos actualités.

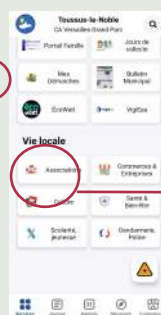
Personnalisez vos notifications sur IntraMuros



Cliquez sur la cloche

Une cloche jaune indique une catégorie de notification à laquelle vous êtes abonné.

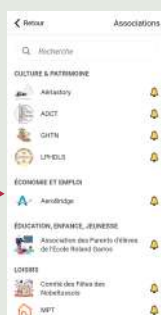
Vous êtes abonné par défaut à toutes les catégories créées par la mairie.



Vous devez manuellement sélectionner les associations, commerce, établissements culturels ou scolaires pour lesquels vous souhaitez recevoir une notification.

Cliquez par exemple sur "associations"
Et choisissez les associations dont vous souhaitez les notifications

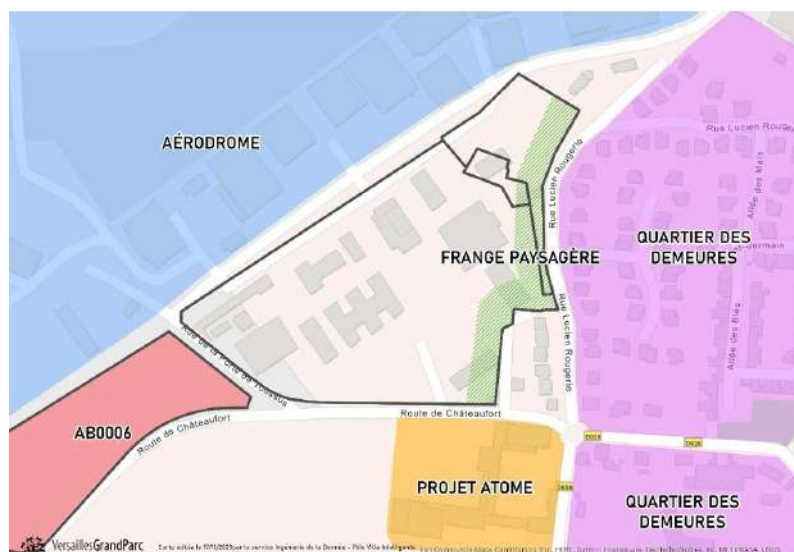
cloche jaune = notification
cloche blanche = pas de notification



Ex-Établissement AéroNaval Une nouvelle étape pour préparer l'avenir du site

La reconversion de l'ancien Établissement Aéronaval (EAN) franchit une nouvelle étape.

À l'initiative de la Direction de l'Immobilier de l'État (DGFIP), un appel à manifestation d'intérêt (AMI), auquel la mairie et notre agglomération VGP avait participé, avait été lancé en juillet 2025 afin d'identifier un opérateur capable de réhabiliter ce site stratégique de plus de 3,8 hectares en un parc d'activités économiques durable. Ce projet visait à créer un quartier d'activités intégré au village, respectueux de l'environnement et générateur d'emplois.



Cinq candidats ont présenté une première offre. À l'issue d'un premier jury, trois d'entre eux ont été retenus pour approfondir leur proposition.

Après analyse détaillée des dossiers lors d'un second jury réunissant l'État, les collectivités et les partenaires concernés, **l'appel à manifestation d'intérêt a finalement été déclaré infructueux. Aucune des offres présentées ne répondait simultanément aux exigences techniques, administratives et juridiques fixées par la DGFIP, et aux attentes portées par la commune pour l'avenir de ce site.**

Cette décision ne remet toutefois pas en cause la volonté partagée de réhabiliter l'ancienne base aéronavale. Elle confirme plutôt que **la procédure retenue n'était pas la plus adaptée à la complexité du projet.**

Afin de préparer la suite, la commune engage désormais la rédaction d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP). Cet outil d'urbanisme, qui sera annexé au futur Plan Local d'Urbanisme (PLU), permettra de définir précisément les ambitions de la commune pour ce secteur : intégration au tissu urbain, qualité paysagère, mobilités, activités économiques, transition écologique et qualité de vie des riverains.

L'objectif est de disposer d'un cadre clair et partagé, capable d'ouvrir le champ des possibles pour la reconversion du site tout en garantissant le respect des intérêts du village et des attentes de l'État. Cette nouvelle étape doit permettre d'accueillir, à terme, des projets plus diversifiés et mieux adaptés aux enjeux de Toussus-le Noble.

Après plusieurs années d'échanges et de travail avec l'État, la commune poursuit donc son engagement pour transformer cette friche historique en un quartier exemplaire, créateur d'activités, d'emplois et de qualité de vie.

Projets Immobiliers

Projet « La Ferme »



Le projet immobilier "La Ferme", situé rue des Frères Farman, poursuit son avancée. Après plusieurs ajustements destinés à mieux répondre aux attentes du marché, l'opération est désormais portée en copromotion par Atome Promotion et Nexity, acteur national de référence de l'immobilier.

Le programme conserve son ambition initiale : créer un ensemble résidentiel de qualité, intégré à l'environnement du village. Les adaptations validées ces derniers mois permettent de proposer davantage de logements de taille intermédiaire, sans augmentation de l'emprise foncière du projet. La commercialisation se poursuit dans de bonnes conditions. Le permis de construire modificatif a été accordé. Si le calendrier est respecté, les travaux pourraient démarrer en 2027 pour une livraison progressive à l'horizon 2028-2029.

La municipalité continue de suivre attentivement ce dossier afin de garantir son intégration harmonieuse dans le cadre de vie nobeltussois.

Avenue de l'Europe



Le promoteur du projet de 45 logements Avenue de l'Europe en entrée de ville, sur l'ancien siège de Nature et Découvertes, est désormais propriétaire du terrain.

Des études et diagnostics sont en cours, avec un planning bien établi pour un démarrage de la démolition en fin d'année 2026 / début 2027.

Ecole Roland Garros

Une classe découverte sur les traces de l'Histoire



Du 1er au 3 avril 2026, les élèves de l'école élémentaire Roland Garros de Toussus-le-Noble sont partis en voyage scolaire à la découverte des plages du Débarquement. Cette sortie pédagogique, riche en apprentissages a permis aux enfants de mieux comprendre un chapitre essentiel de leur programme et de notre histoire.

Accompagnés de leurs enseignants, les 38 élèves (du CP au CM2) ont exploré des lieux emblématiques grâce à un programme varié et immersif.

Dès leur arrivée, les enfants ont exploré deux univers, différents selon leur âge. Les plus jeunes (CP-CE1) ont participé à une initiation au Land Art sur la plage, où ils ont découvert la laisse de mer, ses trésors naturels et son rôle dans l'écosystème. Ils ont également abordé les enjeux de la protection du littoral. Pendant ce temps, les plus grands (du CE2 au CM2) ont visité le Mémorial de Caen pour retracer les grandes étapes de la Seconde Guerre mondiale, avec une attention particulière portée au destin des enfants juifs pendant l'Occupation.



Ils ont ensuite bénéficié d'un circuit guidé des sites emblématiques du 6 juin 1944. Les élèves ont marché sur les pas des soldats alliés et ont découvert des lieux chargés d'histoire : le port artificiel d'Arromanches, la batterie de Longues-sur-Mer, le cimetière américain de Colleville-sur-Mer et la plage d'Omaha Beach, symbole de la Libération. Enfin, les enfants ont visité le Mémorial des Civils dans la Guerre à Falaise, installé dans une maison reconstruite après les bombardements de 1944. Ce lieu unique leur a permis de mieux comprendre le quotidien des populations sous l'Occupation et les conséquences des combats sur leur vie.

Ce voyage, alliant histoire, nature et pédagogie, a offert aux enfants une immersion concrète dans le passé, tout en les sensibilisant à l'importance de la mémoire collective. Un projet soutenu par la municipalité, qui s'inscrit dans la volonté de transmettre aux jeunes générations les valeurs de paix et de solidarité.

Les écoliers de Toussus au cœur du devoir de mémoire

Le jeudi 18 juin, les élèves de CM1 et CM2 de notre école ont participé à une cérémonie commémorative à la base 107, en hommage à l'appel du 18 juin 1940. Entourés de représentants des forces armées, les enfants ont découvert ou approfondi leurs connaissances sur cet événement historique majeur, guidés par leur enseignante et accompagnés de parents.

Cette visite, à la fois instructive et chargée d'émotion, a marqué les jeunes participants, leur offrant une expérience inoubliable au cœur de notre patrimoine. Une belle occasion de transmettre les valeurs de mémoire et de citoyenneté.



La convention Collectivité-Armée

Cette visite s'inscrit dans le cadre du partenariat conclu entre la Ville de Toussus-le-Noble et la Base aérienne 107. La convention « Armées-Collectivités » vise à renforcer le lien entre les armées et les citoyens. Elle favorise la transmission des valeurs de citoyenneté, d'engagement et de mémoire, tout en permettant aux habitants de mieux comprendre le rôle des forces armées dans notre société. À travers des visites, des rencontres avec les militaires, des conférences et des actions pédagogiques, ce partenariat permet de rapprocher les habitants, et en particulier la jeunesse, du monde militaire, de ses métiers et de ses missions au service de la Nation.

Premier championnat départemental d'escalade à Toussus



Un grand merci à notre moniteur d'escalade, aux responsables de la section Escalade de l'ASCT et à tous les bénévoles qui ont permis, par leur engagement, de faire de cette première une véritable réussite.

Le dimanche 8 mars, le gymnase Christian Marty a accueilli, pour la première fois de son histoire, le championnat départemental d'escalade de difficulté, une discipline où les grimpeurs doivent atteindre le point le plus haut possible sur des voies particulièrement exigeantes. Organisée conjointement par les comités techniques 78 et 92 de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade et par la section ASCT Escalade, **cette compétition a réuni près de 180 jeunes grimpeurs de 13 à 17 ans.**

Dès les premières heures de la matinée, compétiteurs, entraîneurs, juges, bénévoles et familles ont animé le gymnase dans une ambiance à la fois sportive et conviviale. Tout au long de la journée, les participants ont pu démontrer leur technique, leur détermination et leur esprit sportif sur les nombreuses voies du mur d'escalade de Toussus-le-Noble.

L'organisation de cette compétition a représenté un travail considérable pour aménager les installations,

assurer la sécurité des participants, coordonner les équipes de bénévoles et accueillir le public dans les meilleures conditions. Les bénévoles du club ont notamment procédé au renouvellement complet des 54 voies du mur, afin d'offrir aux participants des parcours adaptés à tous les niveaux et conformes aux exigences de la compétition, qui font aujourd'hui le bonheur de nos grimpeurs habituels.

Au-delà des résultats sportifs, l'organisation d'un événement d'une telle ampleur a permis de faire découvrir la vitalité de l'escalade à Toussus-le-Noble et de mettre en valeur les installations de notre gymnase. Elle confirme également la place grandissante de notre club dans le paysage de l'escalade francilienne.

Une belle journée de sport, de partage et de convivialité qui restera dans les mémoires de tous les participants.

Subvention BAFA

Vous êtes intéressés par l'animation auprès des jeunes ? Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est fait pour vous et la commune vous accompagne.

Depuis plusieurs années, la municipalité accompagne les jeunes Nobeltussois dans l'obtention de ce diplôme en leur accordant une aide financière pouvant atteindre **500 €**.

Cette subvention est versée en deux étapes :

- **250 €** à l'issue de la session de formation générale (1^{re} étape du BAFA), sous réserve d'un engagement de services d'animation de 17,5h bénévoles pour la commune ;
- **250 €** après la validation de la session d'approfondissement (dernière étape de la formation).

Pour connaître les modalités et déposer votre demande, rapprochez-vous du responsable du centre de loisirs.

LA COMMUNE SOUTIENT VOTRE BAFA

DEVENEZ ANIMATEUR, VIVEZ UNE EXPÉRIENCE UTILE ET ENRICHISANTE !

UNE AIDE JUSQU'À **500€** VERSÉE EN 2 FOIS

La commune accompagne les jeunes Nobeltussois dans l'obtention de leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur.

Cette subvention est versée en deux étapes : après la session de formation générale et après la session d'approfondissement (dernière étape du BAFA).

ANIMATEUR

Commémorer pour transmettre

Le 8 mai dernier, sous un ciel dégagé, de nombreux Nobeltussoises et Nobeltussois se sont réunis pour commémorer le 81^e anniversaire de la Victoire de 1945.

Les élèves de l'école communale ainsi que les jeunes membres du Conseil Municipal des Enfants (CME) ont pris une part active à cette manifestation, contribuant ainsi à son bon déroulement.



Sous l'égide de la directrice de l'établissement, Mme Lacote, et avec le concours des enseignants, Mme Perrin et M. Goujon, les enfants ont lu le témoignage poignant d'un enfant ayant vécu la Seconde Guerre mondiale, avant d'interpréter **Le Chant des Partisans**.

De leur côté, les jeunes conseillers municipaux ont rendu un hommage solennel à l'Amiral Ramsay. Cette cérémonie a également été marquée par l'inauguration de deux panneaux commémoratifs consacrés à la 2^e Division Blindée, dévoilés par Mme Vanessa Auroy, maire de Toussus-le-Noble, aux côtés d'Alain Guyot, président du Groupe Historique de Toussus.



La municipalité remercie chaleureusement l'ensemble des participants, petits et grands, dont la présence et l'engagement ont fait de cette commémoration un moment de transmission, de respect et de mémoire partagée.

Jeux Forts et Nobles Toussus reprend le trophée

Le 6 juin dernier, Châteaufort accueillait la **4^e édition des Jeux Forts et Nobles**, devenue au fil des années un rendez-vous incontournable entre nos deux communes. Inspirée d'Intervilles, cette journée a une nouvelle fois réuni petits et grands autour d'épreuves sportives, ludiques et parfois complètement déjantées, dans une ambiance chaleureuse et bon enfant.

Après dix épreuves mêlant adresse, force, agilité et esprit d'équipe – du **Tir à la Corde** au **Ventrigrisse**, en passant par la **Course des Joëlettes**, le **Pantalon du Maire** ou encore le **Morpion Géant** – les équipes de Toussus-le-Noble ont remporté **une belle victoire 7 points à 4**, ramenant ainsi le trophée dans notre commune, où il restera jusqu'à la prochaine édition.

Cette réussite est avant tout celle d'une équipe soudée. Enfants, adolescents et adultes ont défendu les couleurs de Toussus avec enthousiasme, soutenus tout au long de l'après-midi par de nombreux habitants venus les encourager.

L'édition 2026 était également placée sous le signe de la solidarité. Les Jeux étaient organisés au profit de l'association **Dunes d'Espoir**, qui permet à des enfants en situation de handicap de partager les joies de la course grâce à des joëlettes. Deux jeunes de l'association ont participé aux épreuves, accompagnés par les équipes, offrant des moments particulièrement émouvants. Les bénéfices de la tombola organisée durant la journée ont été intégralement reversés à l'association.

Les Jeux ont été officiellement ouverts par Jean-Noël Barrot, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, aux côtés de notre députée



Anne Bergantz. Tous ont joué le jeu en participant, Berquet et Vanessa Auroy ont participé à l'épreuve du tir à l'arc, et ont reçu les applaudissements du public. Cette journée n'aurait pas été possible sans l'investissement et le soutien des organisateurs, La Commune de Toussus et Le Châteaufort, des associations et supporters des deux villages. À travers ces Jeux, Châteaufort et Toussus-le-Noble démontrent une fois de plus la possibilité de conjuguer sport, solidarité et amitié.



**Le trophée est
de retour à
Toussus...
à nous
désormais de
le défendre
lors de la
prochaine
édition !**

La Fête de l'Enfance un samedi magique à ne pas rater !

Le samedi 20 juin, la pelouse de la mairie s'est transformée en un véritable terrain de jeux à l'occasion de la Fête de l'Enfance, organisée par la commune avec l'association Yzee. Petits et grands ont profité d'une soirée conviviale, riche en animations et en découvertes.

Une avalanche d'activités...



Tout au long de la soirée, les enfants ont pu laisser libre cours à leur imagination grâce aux ateliers créatifs - personnalisation d'un tee-shirt, maquillage. Les tout-petits ont découvert un espace sensoriel spécialement aménagé pour eux, tandis que les amateurs de sport se sont retrouvés autour d'un match de futsal. L'association SEP by Step proposait également des animations de sensibilisation au handicap, permettant aux participants d'aborder cette thématique de manière ludique et pédagogique. Pour bien lancer les festivités, la municipalité a offert un apéritif à l'ensemble des participants.

...des temps forts...

Les élèves de CM2 ont reçu leur traditionnel cadeau de fin d'école primaire, (parce que grandir, c'est aussi recevoir un réveil... pour ne plus jamais rater l'école).



Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants ont ensuite transmis leurs écharpes à leurs successeurs, lors d'une cérémonie chaleureuse et applaudie par les familles. Moment spectaculaire de la soirée, le gala de catch a fait sensation. Les enfants étaient captivés par les combats, tandis que les adultes n'ont pas boudé leur plaisir, notamment lorsque Gigi est montée sur le ring sous les encouragements du public. Les gagnants du Challenge Jeunesse ont reçu de très beaux prix dont des AirPods, des



maillots de football et des entrées pour le Parc Astérix.

...et une soirée jusqu'au bout de la nuit



Le repas partagé, auquel chacun avait contribué en apportant un plat, a prolongé ce moment de convivialité avant de laisser place à une soirée dansante animée par un DJ. Playlists entraînantes et piste de danse improvisée ... les enfants ont dansé jusqu'à épuisement (et les parents aussi).

Cette fête était aussi placée sous le signe de la solidarité puisqu'Yzee a reversé 1€ par participant à l'association SEP by Step.

Bref, une soirée haute en couleurs, en rires et en souvenirs.

Et si vous avez raté l'édition 2026, pas de panique :

on vous donne rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles folies !



ça s'est passé...



🥚 La Grande Chasse aux Oeufs du Comité des fêtes 🥚



— Fête des pères et des mères du comité des fêtes —



Commémoration du 8 mai



TOUSSUS BRÛLE LES PLANCHES

Festival de théâtre

Spectacle d'impro

Organisé par la section théâtre de l'ASCT



...à Toussus



— Les Jeux Forts et Nobles —



LA MAISON POUR TOUS
Votre Maison à Toussus-le-Noble



Fête de l'Enfance de juin



Composteur partagé à Toussus !

Une initiative citoyenne & écologique

+ 20 membres actifs	+ 100 kg déchets valorisés	1,5 mois depuis l'ouverture
-------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------

Depuis le 6 mai dernier, un composteur partagé a été installé sur notre commune avec le soutien du Pôle études et prévention de VGP

Durant deux mois, une permanence est mise par VGP deux fois par semaine afin d'expliquer le fonctionnement de ce compost partagé et de répondre aux questions de chacun.

En seulement 6 semaines ce composteur collectif fait déjà la différence : plus de 100 kg de déchets organiques ont été détournés de la poubelle grise par une vingtaine de foyers engagés. Épluchures, marc de café, restes de repas... rien ne se perd, tout se transforme en précieux engrais naturel pour les jardins de la commune.

Le compost partagé, c'est

- moins de déchets à collecter,
- moins de CO₂ émis,
- de l'engrais naturel gratuit
- et un lien de voisinage renforcé autour d'un geste concret pour l'environnement.



REJOIGNEZ-NOUS !

Téléchargez l'application Compost'On pour rejoindre le groupe, gérer vos apports et suivre la maturité du compost.

<https://bit.ly/4uZIA9D?r=qr>

A retenir

pas de ramassage des végétaux (poubelle marron)
le lundi 10 aout

CHALEUR : HALTE AUX ODEURS DE POUBELLE !

Avec la chaleur et la collecte 1 fois par mois, adoptons les bons gestes pour un bac propre et sans odeur.

1 TRIEZ VOS BIODÉCHETS ET COMPOSTEZ-LES

Épluchures, restes de fruits et légumes, marc de café... Ce sont eux qui provoquent les odeurs.

Le compostage, c'est moins d'odeurs et moins de déchets !



2 SÉPAREZ LES DÉCHETS HUMIDES

Emballiez-les dans du papier journal ou un sac kraft pour limiter l'humidité et les odeurs.



Bien séparer les déchets humides, c'est éviter les fermentations et les mauvaises odeurs.

3 GARDEZ VOTRE BAC PROPRE



Rincez de temps en temps le fond du bac : à l'eau et au vinaigre blanc.



Au fond du bac : papier journal, bicarbonate de soude...



Un peu de litière minérale pour chat propre absorbe l'humidité et les odeurs.



Fermez bien les sacs.



Placez votre bac à l'ombre.

4 LES BONS RÉFLEXES

- ✓ Sortez votre bac uniquement quand il est plein.
- ✓ Ne le sortez que la veille au soir de la collecte.
- ✓ Rentez-le dès que possible après la collecte.

ATTENTION !
Ne versez jamais de produits d'entretien, désodorisants ou autres dans les grilles d'eaux pluviales ou les avaloirs de voirie.



À TOUSSUS-LE-NOBLE, LES RÉSEAUX SONT SÉPARATIFS :
Le réseau d'eaux pluviales rejette directement l'eau en rivière.
Le réseau d'assainissement conduit les eaux usées à la station d'épuration.



MOINS D'ODEURS, MOINS DE DÉCHETS, PLUS DE CONFORT POUR TOUS !
Chaque geste compte, pour aujourd'hui et pour demain.



Lancez-vous dans le compostage avec l'Agglo !
<https://tinyurl.com/49snb3uj>



Espace talents, vous y avez pensé ?

Vous recrutez ? Vous postulez ?

Espace talents

Des profils, des postes, une plateforme emploi

espace-talents.versaillesgrandparc.fr

Entreprises du territoire, demandeurs d'emploi, alternants, stagiaires... : la plateforme Espace Talents est faite pour vous et elle est 100 % gratuite.

Mise en place par l'Agglo et dédiée à l'emploi local, elle facilite la mise en relation entre recruteurs et candidats du territoire. Plus de 6 000 offres d'emploi et de nombreux profils disponibles dans la CVthèque y sont répertoriés ou centralisés.

Côté entreprise

Espace talents vous permet de publier gratuitement vos offres (CDI, CDD, alternance, stage), de valoriser votre entreprise grâce à une fiche dédiée et d'accéder à une CVthèque pour identifier rapidement des profils correspondant à vos besoins. Un tableau de bord simple vous permet de suivre vos annonces et les candidatures reçues.

Cela peut s'avérer particulièrement utile pour les TPE et PME qui ne disposent pas toujours de ressources RH dédiées.

Côté chercheur d'emploi

La plateforme vous permet de créer un profil personnalisé, de déposer votre CV, de candidater directement en ligne et d'activer des alertes emploi. Vous pouvez également découvrir les entreprises du territoire et consulter les actualités liées à l'emploi et à la formation.

Ainsi, que vous soyez en recherche active, en veille ou en phase de recrutement, pensez à consulter (ou à réactiver) votre compte sur :

espace-talents.versaillesgrandparc.fr



› TARIFICATION ÉCO-RESPONSABLE

Après une phase de test, la tarification éco-responsable entre en application le 1^{er} juin 2026 dans notre commune pilote.

› La phase de test touche à sa fin !

Depuis le 1^{er} janvier 2026, les habitants de Bailly, Bièvres, Buc et Toussus-le-Noble testent le nouveau dispositif de tarification éco-responsable. Concrètement, les sorties de bacs d'Ordures Ménagères (OM) sont suivies et comptabilisées afin d'identifier la production réelle de déchets par foyer. Les premiers résultats indiquent que les habitants ont déjà renforcé leurs gestes éco-responsables visant à produire moins de déchets et à mieux trier.

› Courant mai 2026

Un relevé d'information sera émis pour chaque logement. Vous y trouverez les explications sur la grille tarifaire. Ce document est adressé aux propriétaires. Pourquoi le propriétaire ? Parce que la future tarification éco-responsable apparaîtra dans l'avis de taxe foncière (dans la colonne « taxe d'enlèvement des ordures ménagères »). Cette taxe faisant partie des charges récupérables avec le loyer, les locataires concernés sont invités à se rapprocher de leur propriétaire afin d'en prendre connaissance.

› 1^{er} juin 2026 : place au comptage réel

À compter de cette date, les sorties de bacs OM ou les dépôts de sacs dans les bornes de collecte sont comptabilisés pour le calcul de la première tarification éco-responsable. Les propriétaires recevront le montant correspondant, calculé sur l'utilisation du service de juin à décembre 2026, dans leur avis d'imposition sur le foncier bâti 2027. Les bornes de collecte OM sont fermées et accessibles exclusivement avec un badge nominatif (à compter du 4 mai 2026). Les habitants n'ayant pas encore effectué leur demande de badge sont invités à contacter au plus vite Versailles Grand Parc.



Pour rappel, la tarification éco-responsable remplace la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et tient compte du niveau de production de déchets de votre foyer.

Elle est composée :

- d'une **part fixe** : le taux de TEOM qui vous est actuellement appliqué est réduit.
- d'une **part variable** en fonction du nombre de fois où vos ordures ménagères sont collectées.

➤ Un premier constat encourageant pour l'ensemble du territoire pilote : les habitants ont déjà fait évoluer leurs habitudes de tri ! Les tonnages d'OM ont diminué de 7% dans les communes pilotes durant cette période, tandis qu'ils ont diminué de 2% dans les autres villes du territoire. Pour tous les habitants de Versailles Grand Parc : en 2024, chacun produisait plus de 188kg d'ordures ménagères par an. En réalité, 70 % du contenu de la poubelle grise est composé d'emballages, papier, verre, textile, autrement dit des déchets qu'il est possible de trier...

Pour suivre sa production d'OM, les usagers en bacs individuels ou bornes de collecte sont invités à se connecter au portail dédié :

versaillesgrandparc.ecocito.com

Les usagers en résidence collective peuvent se rapprocher de leur syndic ou de leur bailleur.



Astuce : sortez vos poubelles uniquement lorsqu'elles sont pleines ! Le coût d'une levée de bac est le même, que votre bac soit à moitié vide ou complètement plein, en pavillon comme en résidence !

Adoptez les bons gestes ! Triez vos déchets, réduisez les emballages, compostez, réutilisez.

Une question ? Contactez Versailles Grand Parc sur **www.versaillesgrandparc.fr**



Savoir où et quand jeter ses déchets ? Tout est dans l'appli T.R.I. VGP !



[versaillesgrandparc.fr](https://www.versaillesgrandparc.fr)



Aérodrome

Un chantier d'envergure bientôt achevé...

Engagés au printemps dernier, les travaux de réfection de la piste 07R/25L de l'aérodrome de Paris-Saclay-Versailles arrivent à leur terme. Ce chantier d'envergure, mené par le Groupe ADP, a permis de rénover en profondeur l'une des deux pistes de la plateforme, de moderniser son balisage lumineux et d'améliorer durablement les infrastructures de l'aérodrome.

Les travaux ont notamment permis la réhabilitation complète de la chaussée, la modernisation du balisage lumineux grâce à l'installation d'équipements LED, ainsi que la suppression de certaines surfaces imperméabilisées devenues inutiles. Une partie des aménagements a également été mise en conformité avec les exigences actuelles de l'aviation civile.

Pendant toute la durée du chantier, l'activité de l'aérodrome a pu être maintenue grâce à l'utilisation de la seconde piste. Les flux de camions nécessaires aux travaux ont été organisés selon un itinéraire dédié afin de limiter les impacts sur le village.

Avec la réouverture prochaine de la piste rénovée, l'aérodrome disposera à nouveau de ses deux pistes opérationnelles. Ces investissements contribuent à maintenir un équipement structurant pour le territoire tout en améliorant ses performances et sa sécurité.

...et riche d'histoire

Ce chantier aura aussi permis de redécouvrir quelques pages méconnues datant de la Seconde Guerre Mondiale de notre patrimoine aéronautique local. Durant la deuxième guerre mondiale, les Allemands occupèrent l'aérodrome puis dès 1944, les Américains. Sous la piste actuelle subsistaient encore des éléments métalliques installés par les forces américaines en 1944 pour permettre l'exploitation rapide de l'aérodrome après la Libération. Plusieurs milliers de plaques métalliques ont ainsi été extraites lors des travaux, témoignant du rôle stratégique joué par le terrain à cette époque.

Sentier Ciel et Terre

Un nouveau sentier pour découvrir Toussus-le-Noble entre patrimoine et nature

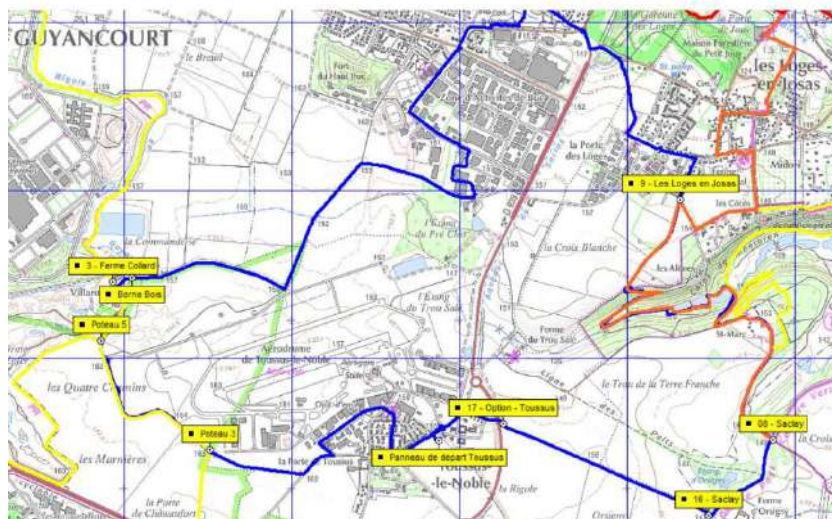
Le territoire de Toussus-le-Noble se découvre désormais autrement. Porté par Versailles Grand Parc avec les communes de Toussus-le-Noble, Châteaufort et Buc, en lien avec le Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre (SIAB) et le Comité départemental de la randonnée pédestre des Yvelines (CDRP 78), le nouveau sentier **Entre Terre et Ciel** invite habitants et visiteurs à parcourir l'un des paysages les plus singuliers du plateau de Saclay.

Long de **16,8 km**, ce circuit balisé relie patrimoine naturel, agricole, hydraulique et aéronautique. Au fil d'une boucle d'environ **4 h 30**, les randonneurs découvrent les vallées de la Bièvre et de l'Yvette, les grandes cultures du plateau, les rigoles historiques qui alimentaient autrefois les jardins de Versailles, mais aussi les nombreux témoins d'une aventure industrielle et aéronautique exceptionnelle.

Le parcours traverse notamment Toussus-le-Noble et met en valeur plusieurs sites emblématiques : les hangars des frères Farman, la maquette Farman, le Mirage III, la stèle de la gare des Ateliers Français, la porte Royale du Trou Salé, les étangs des Côtes de Montbron ou encore les vestiges du réseau hydraulique conçu sous Louis XIV. Il rappelle également le rôle majeur joué par le plateau dans les débuts de l'aviation française, où pionniers, constructeurs et aviateurs ont contribué à écrire une page essentielle de notre histoire. Le départ du circuit se situe rue Robert Esnault-Pelterie, où un panneau présente le parcours, ses principaux points d'intérêt et les informations pratiques, en attendant la publication de la fiche de randonnée par le CDRP 78.

Au-delà de son intérêt touristique, ce nouvel itinéraire participe à la valorisation d'un patrimoine souvent méconnu. Il offre une lecture originale du territoire, où paysages agricoles, biodiversité, ouvrages hydrauliques, mémoire historique et activité aéronautique se répondent.

Une belle invitation à redécouvrir Toussus-le-Noble et ses environs, à pied, au rythme de la randonnée.



Le saviez-vous ?

Le sentier « Entre Terre et Ciel » complète un réseau de randonnée développé par Versailles Grand Parc. Sept autres circuits labellisés permettent déjà de découvrir la plaine de Versailles et la vallée de la Bièvre à travers leurs paysages, leur patrimoine et leurs villages.

Découvrez tous les itinéraires :

<https://www.versaillesgrandparc.fr/vivre-ici/environnement/randonnees>

Dernières décisions du conseil municipal

Septembre 2025 à mars 2026

Urbanisme et aménagement : Validation du Bilan de la concertation concernant la Modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme (13/11/25) * Approbation de la Cession d'une partie de la route communale des Quatre Chemins située à l'intérieur de l'aérodrome au Groupe ADP (11/09/25)

Finances communales : Partage des frais de bus avec Châteaufort pour la sortie scolaire à l'Arc de Triomphe pour le ravivage de la flamme (11/09/25) * Validation du retour financier supplémentaire de 5008€ versé par Versailles Grand dans le cadre du mécanisme de croissance fiscale intercommunale.(13/11/25) * Adhésion au groupement d'achat de gaz du Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) (11/09/25) * Approbation de la dissolution du Syndicat des équipements sportifs du collège de Buc (11/09/25)

Vie associative : Subvention complémentaire à l'ASCT pour la course colorée (12/11/25)

Ressources humaines : Création des postes d'agents recenseurs pour le recensement 2026 à Toussus et définition de leur rémunération (13/11/25) * Protection sociale complémentaire des agents pour renforcer la protection sociale complémentaire des agents (13/11/25)

Gestion budgétaire : Ouverture anticipée des crédits d'investissement 2026 en attendant le vote du budget.(6/1/26) * Ouverture de trois comptes à terme pour placer une partie de la trésorerie communale (.6/1/26) * Versement d'une Indemnité au coordonnateur du recensement (.6/1/26)

Depuis les élections de mars 2026

Installation du nouveau Conseil municipal : élection du Maire, fixation du nombre d'adjoints (4), élection des quatre adjoints, fixation des indemnités des élus. (20/3/26)

Organisation de la commune : Mise en place des instances nécessaires au fonctionnement du nouveau mandat : création des commissions municipales ; délégations accordées au Maire ; création de la Commission d'Appel d'Offres ; désignation des membres la commission de contrôle des listes électorales ; (27/4/26) * Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal (225/6/26) * Adoption de la liste des candidats pour la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) (25/6/26)

Représentation de la commune : Désignation des élus représentant Toussus-le-Noble dans les organismes partenaires : Syndicat d'Énergie des Yvelines (SEY) ; Syndicat Intercommunal de l'Amont de la Bièvre (SIAB) ; ALEC 78 ; Terre et Cité ; Mission Locale Intercommunale de Versailles ;(27/4/26)

Cadre de vie ; Approbation de la convention de création et d'entretien du sentier de randonnée "Terre et Ciel" entre la Commune et Versailles Grand Parc(27/04/25)

Urbanisme : Adoption de la modification n°1 du PLU, après la concertation et l'enquête publique, (25/06/26)

Gestion budgétaire : Demande de subvention au titre du programme de répartition des amendes de police pour la sécurisation des passages piétons (25 juin 2026)

Vie locale : Attribution d'une Subvention à l'ATFC pour relancer l'activité jeunes (25/6/26) * Adhésion au dispositif Passeport du Civisme destiné à développer la citoyenneté et l'engagement élèves de CM1 et CM2.(25/6/26)

Tribune libre



Agir pour Toussus : Le pluralisme au service de notre village

Nous tenons avant tout à remercier chaleureusement celles et ceux qui nous ont fait confiance.

Les habitants nous ont confié un mandat d'élus de la minorité. Ce mandat ne consiste pas à approuver systématiquement les choix de la majorité, mais à contrôler l'action municipale, poser des questions, demander des explications et porter un regard différent sur les dossiers communaux. Pour que notre village progresse, la transparence sur l'utilisation de l'argent public est une condition non négociable. Pour exercer pleinement cette mission, encore faut-il pouvoir s'exprimer.

L'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales garantit aux élus n'appartenant pas à la majorité municipale un espace d'expression dans les supports d'information de la commune, afin d'assurer aux habitants l'accès à des points de vue diversifiés.

Pourtant, la majorité tente de limiter notre expression à seulement 1 200 caractères (espaces inclus), sans aucune illustration, alors qu'aucune restriction de cette nature ne figure dans le règlement intérieur actuellement en vigueur. Nous avons fermement contesté cette décision auprès de l'adjointe à la communication et de Mme le Maire. Si vous lisez cet article aujourd'hui accompagné de notre nouveau logo, c'est que le bon sens a prévalu et que nous avons eu gain de cause sans passer par la voie juridique !

Nous ne nous résignerons jamais à ce que la parole de la minorité soit réduite à quelques lignes symboliques, privant les Nobeltussois de leur droit d'être pleinement informés des coulisses des débats. C'est pourquoi nous avons décidé de développer nos propres canaux d'information. Notre nouveau site internet est en cours de finalisation : www.agirpourtoussus.fr.

Vous y retrouverez nos analyses, nos comptes-rendus, nos interventions, nos propositions et toutes les réalités de la gestion municipale que certains préféreraient parfois voir résumées ou passées sous silence.

La démocratie locale ne se résume pas à voter tous les six ans. Être élus, c'est avant tout vous rendre des comptes et vous informer régulièrement, bien au-delà des simples annonces officielles. Le respect de la loi et la protection de nos actifs communs seront les fils conducteurs de notre mandat. Malgré les obstacles et les tentatives de restriction, soyez assurés que nous continuerons à exercer pleinement la mission que vous nous avez confiée.

Vos élus TOUSSUS2026 - Agir pour Toussus

AGENDA

Samedi 4 juillet à partir de 13h30	Stage de West Coast Swing , ASCT Dans'attitude Espace du Plessis
Samedi 5 juillet 10h-11h30	Atelier Munz Floor , ASCT Dans'attitude Espace du Plessis
Jeudi 9 juillet 17h-20h	Fête de fin de chantier - Ligne18 gare du Christ de Saclay
Dimanche 12 juillet 7h40-9h40	IronMan 70.3 Versailles passage du parcours cycliste au Trou Salé
Samedi 5 septembre	Forum des Associations 10h à 12h, Complexe Sportif Christian Marty
Du vendredi 25 au dimanche 27 septembre	Fête du Village , CdFT Pelouse Coeur Village
Samedi 26 septembre 9h30-16h	Portes Ouvertes Sidompe , Thiberval-Grignon, inscription obligatoire
Dimanche 27 septembre	Vide Grenier , CdFT 8h-17h, entre impasse Tronchon et MPT
Dimanche 15 Novembre	Grand LOTO , CdFT Espace du Plessis
Samedi 28 novembre	Collecte de Sang , MPT 12-17h, Espace du Plessis

IRONMAN 70.3 Versailles Toussus au cœur de la course !

Le dimanche 12 juillet 2026, la première édition de l'IRONMAN 70.3 Versailles passera par Toussus-le-Noble. Cet événement international réunira plusieurs milliers de triathlètes venus du monde entier.

Située au 12^e kilomètre du parcours vélo, la commune offrira un spectacle exceptionnel.

Les concurrents, partis par vagues successives, sont attendus entre 7 h 40 et 9 h 40.

Pour permettre le bon déroulement de l'épreuve, la D938 sera fermée, entre le rond-point du Trou Salé et le rond-point de la route de Villiers. Anticipez vos déplacements !

Venez nombreux encourager les athlètes !



Bel été et bonnes lectures avec Versailles Grand Parc !

Cet été, votre bibliothèque tient dans la poche !

Vous préparez vos vacances ? Inutile de choisir quels livres emporter : avec la médiathèque numérique de Versailles Grand Parc, des milliers de contenus vous accompagnent partout.



Voyagez léger avec

LA MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE

Cinéma, livres, BD, presse et formation

Le compagnon idéal des vacances pour les habitants de Versailles Grand Parc !

versaillesgrandparc.fr

Versailles Grand Parc
bibliothèque numérique

- Plus de **20 000 romans et essais**
- Plus de **8 000 bandes dessinées**
- **Des centaines de films**
- **Des cours de langues** pour préparer votre séjour

Le service est **gratuit** pour tous les habitants de l'Agglo. Il suffit de créer un compte pour accéder à l'ensemble du catalogue.

Le conseil : téléchargez vos contenus en Wi-Fi avant le départ pour en profiter hors connexion, dans le train, l'avion ou au bord de la mer.



À vos votes pour le Prix du Bébé Lecteur de Versailles Grand Parc !

Découvrez les 8 albums finalistes pour les 0-3 ans dans les crèches, bibliothèques et librairies participantes.

Jusqu'au début novembre, parents et enfants peuvent chacun voter pour leur album préféré, en ligne : <https://bit.ly/bebelecteur>, (ou QRcode) ou directement dans les établissements participants.

Ce nouveau prix a pour ambition de valoriser les spécificités de la littérature et de l'édition pour la petite enfance, de soutenir la parentalité et de sensibiliser les familles à l'objet livre et de promouvoir les savoir-faire des professionnels de la petite enfance et de la lecture publique. Il s'inscrit également dans une démarche de découverte culturelle menée au cœur des lieux de vie, qu'ils soient publics ou privés.

Pour toute question :
mediatheque@agglovgp.fr



Directrice de publication : Vanessa Auroy - **Rédactrice en chef :** Muriel Costermans

Comité de rédaction : Thomas Haudecoeur, Mélanie Brugny, Frédéric Fifer, Raphaële Arousseau, François Cheron

Imprimé à 550 exemplaires sur papier recyclé par la mairie de Toussus Le Noble